



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/C.1/50/6
7 novembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
PREMIÈRE COMMISSION
Points 65 et 70 de l'ordre du jour

TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE DES ESSAIS

DÉSARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET

Lettre datée du 3 novembre 1995, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de
la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration ci-jointe, qui a été publiée le 2 novembre 1995 par le Ministère des affaires étrangères de la Malaisie, concernant l'essai nucléaire réalisé par la France dans le Pacifique Sud le 28 octobre 1995.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 65 et 70 de l'ordre du jour.

Le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de la
Malaisie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

(Signé) S. THANARAJASINGAM

Annexe

DÉCLARATION DE LA MALAISIE, EN DATE DU 2 NOVEMBRE 1995,
CONCERNANT L'ESSAI NUCLÉAIRE RÉALISÉ PAR LA FRANCE DANS
LE PACIFIQUE SUD LE 28 OCTOBRE 1995

La Malaisie condamne l'essai nucléaire réalisé par la France sur l'atoll de Mururoa dans le Pacifique Sud le 28 octobre 1995. Il est scandaleux que la France, malgré l'opposition massive de la communauté internationale et les nombreuses protestations contre la reprise de ces essais, ait jugé bon de faire exploser un nouvel engin nucléaire – le troisième en deux mois. En réalisant ces essais à peu de temps d'intervalle, la France bafoue l'engagement d'exercer la "plus grande retenue" qu'elle a solennellement contracté lors de la Conférence de 1995 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner la Traité et la question de sa prorogation.

La France a récemment annoncé qu'elle signerait les Protocoles au Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud. La Malaisie se félicite de ce changement positif de politique de la part de la France qui cadre avec sa propre position favorable à la création de zones dénucléarisées dans diverses régions du monde. Toutefois, face à ce dernier essai nucléaire, on est en droit de se demander si la France est véritablement attachée au désarmement nucléaire et à l'élimination définitive des armes nucléaires.

La Malaisie prie à la France de renoncer immédiatement à de nouveaux essais nucléaires et de prouver ainsi qu'elle a vraiment l'intention de signer les Protocoles au Traité de Roratonga. La Malaisie demande aussi instamment à la France d'honorer l'engagement qu'elle a pris d'oeuvrer pour le désarmement nucléaire et de contribuer de façon positive à l'action internationale en faveur du désarmement en vue d'atteindre l'objectif d'un monde débarrassé des armes nucléaires.

La Malaisie réitère qu'elle est fermement opposée non seulement aux essais nucléaires par les États dotés de l'arme nucléaire mais aussi à ce que ceux-ci continuent de détenir ces armes de destruction massive, et elle les exhorte à montrer leur attachement aux objectifs du désarmement nucléaire et de l'élimination définitive de ces armes en réduisant et en éliminant de façon programmée leurs arsenaux nucléaires.

Appendice

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR LES PARTIS POLITIQUES MALAISIE NS
LE 26 OCTOBRE 1995 À KUALA LUMPUR

Les partis politiques malaisiens, représentant tout l'éventail des opinions politiques du peuple de Malaisie – des partisans du Gouvernement comme de l'opposition – représentés par leur président ou par des membres, réunis le 26 octobre 1995 au 39e étage du Menara Dato' Onn à Kuala Lumpur, préoccupés par les effets des essais d'engins nucléaires réalisés par le Gouvernement français dans le Pacifique Sud, sont convenus à l'unanimité d'adopter la résolution ci-après :

1. Condamnent énergiquement le Gouvernement français pour avoir repris les essais nucléaires dans le Pacifique Sud malgré les protestations qui se sont élevées dans le monde entier, une telle reprise constituant un acte immoral et hautement irresponsable dont pâtissent non seulement les populations de la région du Pacifique Sud mais aussi l'humanité tout entière;

2. Demandent instamment à toutes les puissances nucléaires, conformément à l'engagement qu'elles ont solennellement contracté, de cesser immédiatement et complètement les essais nucléaires et de respecter l'actuel moratoire sur les essais d'armes nucléaires, en attendant la signature en 1996 du Traité d'interdiction complète des essais;

3. Prient instamment les peuples du monde, et en particulier les citoyens des nations dotées de l'arme nucléaire, de condamner la production et les essais d'engins nucléaires, qui compromettent l'action actuellement menée par la communauté internationale en faveur du désarmement nucléaire et de l'élimination complète des armes nucléaires;

4. Exigent, dans les termes les plus énergiques, que le Gouvernement français présente ses excuses aux peuples du Pacifique Sud, les dédommage financièrement de l'atteinte portée à leur environnement, et tienne compte de l'opposition massive de la communauté internationale et de ses nombreuses protestations;

5. Exigent que le Gouvernement français constitue, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, un fonds pour financer le relèvement des peuples du Pacifique Sud qui ont souffert des effets des essais nucléaires ou que ceux-ci ont mis en danger.
